

LETTRE DES AMIS n° 81

* DATES à RETENIR

. **Samedi 16 mars**, cours de paléographie, aux Archives départementales, assuré par Madame Geneviève CAGNIANT-DOUILLARD.

Attention à la modification concernant les horaires et le déroulement des cours

9 h 30 à 10 h 30 : cours destiné **exclusivement** aux "lecteurs débutants".
A partir de 10 h 30 début du cours s'adressant aux "lecteurs confirmés".

Bien entendu, les "lecteurs débutants" pourront rester, s'ils le désirent, pour suivre les cours destinés aux "lecteurs confirmés".

Par ailleurs, "les lecteurs confirmés" pourront se réunir, à partir de 9 h 30 dans la salle de lecture, pour essayer, entre eux, de déchiffrer les documents étudiés.

. **Mardi 19 mars**, **dîner-débat** organisé dans les salons du restaurant "Le Pays de Cocagne" 9, rue Lejeune à TOULOUSE.

Le débat portera sur "La Langue d'oc : hier, aujourd'hui, demain". Il sera animé par M. Pierre GERARD et M. Jacques AILLERES, Professeur de linguistique romane et de dialectologie occitane à l'Université de TOULOUSE-LE MIRAIL.

Inscrivez-vous sans tarder. Venez nombreux avec vos amis. Le bulletin d'inscription figure à la fin de cette lettre.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



* COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FEVRIER

Le Conseil d'Administration de notre association, réuni le mercredi 6 février, à 20 heures 30, aux Archives départementales, a pris un certain nombre de décisions :

1) Plusieurs dates ont été choisies. Elles concernent :

. Le dîner-débat consacré à la "Langue d'oc : hier, aujourd'hui, demain", qui se déroulera le mardi 19 mars (Responsables de l'organisation : Mmes RICORDEAU et CAU).

. La 3e conférence de M. Pierre GERARD dans le cycle "Patrimoine et culture : l'exemple des Pays d'Oc" qui aura lieu le samedi 20 avril.

. Les dates des prochains cours de paléographie. Ils se dérouleront les samedis 15 mars, 13 avril, 25 mai et 15 juin.

. La sortie de fin d'année est prévue le samedi 8 juin (Responsable de l'organisation : M. Béthune).

2) Compte rendu de réunions :

- Le jeudi 6 décembre dernier s'est tenue une réunion à la Chambre de Commerce 2, rue Alsace-Lorraine, à l'initiative de M. Marcel GARRIGOU, Président des Amis de la Bibliothèque municipale de Toulouse et de M. Jacques LE POTTIER, Président des Amis du Musée Saint-Raymond, regroupant les responsables des Associations culturelles toulousaines. Madame Monique CAU représentait notre association.

Il a été décidé de créer un comité de liaison des Associations culturelles (le C.L.A.C.) dont le siège social sera à la Chambre de Commerce (Commission culture-économie) 2, rue Alsace-Lorraine, 31000 TOULOUSE.

Le CLAC se présente comme (je cite) "*une structure informelle de liaison, d'informations mutuelles et de coordination entre les nombreuses associations qui s'intéressent à la défense du patrimoine ou à des animations culturelles*".

Ses objectifs sont de permettre :

. Une meilleure connaissance mutuelle des différentes associations.

. Des échanges d'informations concernant les programmes ou projets, de manière à éviter les coïncidences de dates.

. Un développement efficace de la communication en utilisant les supports que sont la presse quotidienne et les bulletins de chaque association.

. L'organisation d'actions collectives (Ex. : Soutien au Musée archéologique incendié de l'Institut Catholique).

Le CLAC se réunira trois fois par an. La prochaine réunion est prévue le 13 mars prochain. Nous vous tiendrons informés des décisions qui seront prises.

- Le "Comité de rédaction de la lettre", réuni le 10 janvier dernier constate avec plaisir que plusieurs manuscrits de 10 à 20 pages nous ont été envoyés. Les sujets abordés sont très divers :

"Hypolite Ducos, parlementaire commingeois (1881-1970)"

"L'organisation judiciaire au Maroc sous le protectorat français"

"Le Férétra des Minimes au XVIIIème siècle"

"Les Archives du Vatican... à TOULOUSE"

"Saint-Caprais : un saint guérisseur".

Nous remercions bien vivement tous ceux qui nous ont fait parvenir ces textes qui seront tirés d'ici le mois de juin et vous seront adressés en même temps que les lettres.

Par contre, nous ne disposons que de fort peu de textes manuscrits, courts (5 pages maximum), susceptibles d'être insérés dans les lettres des amis. Nous vous lançons donc un appel afin que vous nous en adressiez, si possible. Par avance, merci !

3) Publications : "Mémoires des Pays d'Oc"

Il a été décidé de faire paraître, le plus tôt possible, les manuscrits en retard : "Lettres à un étudiant gascon", "Pérignon".

Monsieur GERARD nous donnera, d'autre part, après le 20 avril, le texte des trois conférences de la série "Patrimoine et culture : l'exemple des Pays d'Oc" que nous essaierons de publier avant le mois de juin.

4) Questions diverses :

- Répondant à une demande formulée lors de la dernière assemblée générale, M. Francis BETHUNE a constitué un fichier détaillé des articles parus dans les "lettres des amis" et les "petites bibliothèques" jusqu'au 31 décembre 1990. Ce fichier se présente de la manière suivante : Nom de l'auteur, titre de l'article, référence précise (numéro de la lettre ou de la petite bibliothèque). Le Conseil d'Administration le remercie bien vivement pour le travail important qu'il a accompli.

Nous publierons ce fichier ultérieurement dans la série "Petite bibliothèque".

- Il a été décidé, par ailleurs, d'attribuer une somme de 1000 F pour la restauration des sculptures de l'époque romaine du Musée archéologique de l'Institut Catholique, gravement endommagées lors de l'incendie de l'été dernier.

* POUR INFORMATION

. EXPOSITION :

Nous vous recommandons, tout particulièrement, la remarquable exposition présentée à l'"Espace-Bazacle", réalisée par notre ami, Philippe DELVIT, Maître de Conférences à l'Université de TOULOUSE I. Intitulée : "C'est une si belle rivière... Une catastrophe naturelle dans le Sud-Ouest", cette exposition retrace l'inondation de la Garonne en juin 1875 et celle du Tarn, en mars 1930. De très nombreux documents inédits : photos prêtées par des particuliers, fac-similés de comptes rendus officiels de l'époque, extraits de presse, bandes d'actualité et films amateurs tournés en 1930, évoquent les moments tragiques vécus par les populations locales, les sauveteurs et les reporters.

L'exposition est visible à "l'Espace-Bazacle" 11, quai Saint-Pierre à Toulouse jusqu'au 3 mars 1991, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h. (entrée libre et gratuite).

. La Société toulousaine d'études médiévale vous invite à la "Conférence-diaporama" consacrée aux "Chemins de Montségur" animée par Mme Anne BRENON, Directrice du C.N.E.C. et M. Jean-Louis GASC, animateur au C.N.E.C.. Cette "conférence-diaporama" aura lieu le mercredi 27 mars, à 21 heures, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse.

. Groupe d'Etudes d'histoire des Pyrénées :

A l'initiative d'enseignants de l'Université de Toulouse-Le-Mirail et d'archivistes de Midi-Pyrénées, se met en place un groupe d'études des Pyrénées pour la période moderne et contemporaine.

Cette structure regroupe des universitaires, des archivistes, des enseignants, des étudiants et des chercheurs de toutes origines désireux de se rencontrer et d'exposer leurs recherches respectives.

La zone étudiée comprend la montagne et son piémont (si possible sur les deux versants de la chaîne).

Les perspectives immédiates sont :

1. L'organisation de séminaires périodiques d'une demi-journée.
2. L'organisation d'un colloque, à l'horizon début 1993, sur le thème : "Pays pyrénéens et pouvoirs centraux".

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Michel Brunet, professeur d'histoire moderne, UFR d'Histoire, Université de Toulouse-Le Mirail, 5 Allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cédex.

* COMMINGEOIS, VOUS AVEZ LA PAROLE !

I - Revue de Comminges :

Le 4ème trimestre de l'année 1990 vient de paraître (Tome CIII). En voici le sommaire :

G. FOUET, Un pyrénéen gallo-romain émigré en Lauragais.....	465
J. LAPART, Lettre inédite d'Allmer à propos de Julien Sacaze.....	469
J. PAULIN, Les Gués d'Auterive.....	475
D. HENRY, La charte de coutumes de Valcabrère (1318).....	487
J.M. LASSURE, Les peintures murales de l'église de Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées).....	511
X. RECROIX, Saint-Bertrand et la Cathédrale d'Auch.....	517
A.M. de MELLIS, Poucharramet : résumé des délibérations 1788-1794.....	531
G. MANIERE, de quelques épisodes à Montréjeau.....	541
I. CARSLADE, Deux victimes de la Terreur en pays de Serrières.....	543
J. BOY, Le docteur Amédée Fontan (1802-1863).....	553
A. DUMAIL, Notre-Dame en Comminges : canton de Barbazan.....	561
Cl. ARRIEU, Aspects économiques et humains de la Barousse au XIXème siècle.....	571
G. MANIERE, L'organisation de l'Assistance médicale dans le Comminges au Second Empire.....	581
E. EYCHENNE, Jules Lagaillarde et "L'Echo des Humanités".....	587
J. MANSAS, Les élections au Conseil général dans le canton de Barbazan en 1895.....	591
G. MANIERE, A Martres-Tolosane une émission de monnaie de nécessité en 1914-1918.....	605
R. BORDES, Le Sud des Baronnie.....	609

Chroniques Régionales : La Vie chez Nous - Climat et épisode de la Terreur à Cierp, district de Mont-Unité (St-Béat), p. 474 - En 1791, le climat révolutionnaire de Bérat vient différer le courrier d'une religieuse de Fabas, p. 486 - Décès d'un voyageur à St-Martory en 1791 - Restauration du château de Mauvezin, p. 604 - Condamnation à mort d'un Carbonnais - Incendie au musée de l'Institut catholique de Toulouse, p. 615.

Bibliographie : Notaires, notariat et société sous l'Ancien Régime, p. 510 - Traditions et coutumes des Hautes-Pyrénées de Norbert Rosapelly, p. 570 - J. Cazalbou, La tête de Salomé ou la tragédie commingeoise, p. 580.

II - A propos des Elections consulaires :

Dans la lettre des Amis n° 80 de janvier 1991, G. FLOUTARD nous expliquait les Elections consulaires à Lacournaudric en 1761.

Nous portons à votre connaissance Une Election consulaire à Valentine, en 1732.

Dans les Archives Communales de la ville de Saint-Gaudens, se trouve un cahier qui résume l'essentiel de courriers très divers, datés de 1732, cahier malheureusement anonyme. Après lecture, nous pouvons pratiquement affirmer qu'il appartenait à Marc-François de Lassus (1692-1780), puisque ces lettres font référence à des démarches concernant le subdélégué de l'Intendant d'Auch et la gestion des domaines du duc d'Antin pour l'essentiel (il y est sans cesse question des marbres de Sarrancolin et de leur trafic).

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'élection consulaire de Valentine dont le duc d'Antin est seigneur, et l'ingérence d'une personnalité dont nous ignorons le nom, qui prie de Lassus de faire en sorte qu'un certain Foch (ancêtre direct ou collatéral de notre célèbre général) soit pourvu de la charge.

Ce à quoi le subdélégué répond en ces termes :

"... Monseigneur,

Le Sieur Foch auroit déjà été consul si la chose eust dépendu de moy ou de Mgr le duc d'Antin...

La Loi de Valentine donne le consulat successivement aux principaux bourgeois, et j'ai dû m'y conformer.

Le Sieur Foch sera un des premiers (à figurer) sur un prochain tour, lorsque les derniers de l'ancien rolle auront eu le leur. C'est une situation que le sieur Foch n'ignore point et je ne peux que vous conseiller ainsi, si nous voulons entretenir la paix en ce lieu où les préférences ont entraîné jadis jusqu'à des meurtres..."

A l'évidence, le seigneur (1) ne semble pas se préoccuper d'une initiative qu'il abandonne à la communauté ; on peut même se demander s'il exerce vraiment son droit, dans le choix décisif, dans une nomination où les prétendants cooptés doivent, en principe, être d'un nombre égal au double des candidats à élire.

N'allons pas en déduire, trop hâtivement, que cette "élection" soit devenue démocratique pour autant.

Comme le dit de Lassus, c'est l'affaire des seuls bourgeois, ceci n'étant pas original puisqu'il en est de même dans toutes les villes et villages de Comminges.

Ce sont d'ailleurs ces consuls ou leurs descendants qui occuperont les mairies, au lendemain de la Révolution.

(1) Et il ne s'agit pas de n'importe lequel : le seigneur de Valentine n'est autre que Louis-Antoine de Pardeilhan de Gondrin, d'Espagne-Montespan, duc d'Antin.

Il est le fils de Louis-Henri et de la célèbre Françoise Thénais de Rochechouart de Mortemart, favorite officielle de Louis XIV.

Son épouse, Julie-Françoise de Crussol est la fille du duc d'Uzès, premier pair de France. La famille royale assista à son mariage et leur fils Louis, dernier duc d'Antin fut tenu sur les fonts baptismaux par le roi et baptisé par le cardinal de Rohan.

En somme, nous avons affaire à une famille gasconne des plus dorées, mais par trop "enversailée", qui laissait à la famille de Lassus le soin de gérer ses affaires bigourdanes et commingeoises.

G.P. SOUVERVILLE

* REPOSE A L'AVIS DE RECHERCHE n° 12 (lettre n° 80)

Un de nos amis nous écrit pour nous signaler que dans le tome LXIII de la Revue du Comminges (2ème trimestre 1950), Paul Barrau de Lorde a écrit un article consacré au "Mésal du Nébouzan". Il nous indique, par ailleurs, qu'il existe un lieu dit "le Mésal" dans la commune de Montmaurin (canton de Boulogne-sur-Gesse). Que cet ami soit bien vivement remercié !

Paul Barrau de Lorde dans son article nous apprend qu'on trouve, aux Archives départementales de la Haute-Garonne, dans un sac de procédure civile de 1772, un testament du 21 janvier 1541, en vertu duquel un certain Me Jean Dangla, prêtre du lieu de Lussan, fonde un obit de 36 écus petits, comptant par écu 27 sols, en faveur du "Mésal des Cinq Plaies de Notre-Seigneur", fondé au lieu d'Ambatz-Lamezan (canton actuel de L'Isle-en-Dodon).

De 1541 jusqu'au 8 août 1731, la rente fut régulièrement payée par les héritiers de Me Dangla, à l'église d'Ambax. A partir de cette date, les héritiers s'étant refusés de verser la rente, le différend fut porté, en appel, devant le sénéchal. Les héritiers "furent condamnés à servir une rente de 4 livres 1 sol à Messieurs les Prêtres du "Mésal des Cinq Plaies d'Ambax".

Paul Barrau de Lorde en conclut (je cite) que "*Mésal et confrérie sont synonymes ; ils désignent l'un comme l'autre ces consorces, ces assemblées de prêtres et même de laïcs et pénitents fort répandues autrefois dans nos régions*".

Pour notre part, nous émettons une hypothèse un peu différente. Un mézal pourrait être, pensons-nous, une **maladrerie**, un endroit où étaient accueillis les lépreux, fort nombreux, au Moyen-Age. (mésel, mézel, mesèu, désigne, en effet, en ancien français et en occitan, un lépreux et vient du latin misellus : misérable). Le terme Mésellerie, mésellarié désigne une léproserie. A titre d'information, signalons qu'il existait des méselleries aux principales entrées de la ville, à Toulouse. Henri Ramet, dans son "Histoire de Toulouse" mentionne celle de la Porte de la Fontaine Sainte-Marie, celle de la Porte Arnaud-Bernard dépendant de l'Hôpital Saint-Jacques du Bourg et celle de la Porte du Château Narbonnais.

Le "Mésal du Nébouzan" pourrait être finalement, une maladrerie, une léproserie. C'est ce que pourrait laisser supposer, d'ailleurs, la dénomination "Mésal des Cinq Plaies de Notre Seigneur". Il s'agit, bien entendu, d'une hypothèse qui resterait à vérifier.

* "AVIS DE RECHERCHE" n° 13

Dans un rôle de la taille de 1718 concernant une communauté rurale appartenant à la généralité de Montauban, il est indiqué "qu'une somme de 28 livres a été distraite pour le revenu de 10 bélugues affranchies". Qui pourrait nous indiquer ce que sont des "belugues affranchies" ?

* "AVIS DE RECHERCHE" n° 14

Que signifie l'expression "moudre per fral" ? Cette expression figure dans un extrait de reconnaissance féodale de 1647 que voici :

"... ont reconnu et confessé lesdits reconnaissants être tenus venir moudre au moulin de Jalenques ou autre moulin dudit seigneur en la juridiction, avec leur bétaille, bled qui sera recueilli de leurs terres et travail que leur sera nécessaire pour leur dépense et de leurs domestiques tant qu'ils pourront moudre per fral et ne pouvant moudre per fral et qu'ils seront obligés d'aller moudre ailleurs seront tenus lesdits reconnaissants payer de 28 setiers un et ne pourront encourir la peine, le tout conformément à la reconnaissance faite à Noble Jean de Rollet..."

Qui pourrait nous éclairer ? Par avance merci !

* GLOSSAIRE

Termes techniques locaux rencontrés dans les compoix, accompagnés de quelques toponymes en usage dans l'Albigeois et le Midi toulousain. Entre parenthèses, nous indiquons la graphie normalisée de l'Institut d'Etudes Occitanes.

Adrech, adreit : Midi ; terrain exposé au sud.

Agrimenseur, pagelleur, percheur : arpenteur.

Albarède (albarede) : lieu planté de saules blancs, saulaie.

Albigès : Albigeois. Le Nord pour les habitants de la région de Lavaur.

Allivrement : correspond au revenu cadastral actuel. Exprimé en livres, sous et deniers, il sert de base, sous l'Ancien Régime, pour le calcul de la taille.

Anglade (anglada) : angle, coin de terre.

Aquilon : désigne le Nord sur certains compoix.

Arada : terre labourée.

Artigue (artiga) : terre défrichée.

Assol : synonyme de compoix dans le Tarn.

Auta (Autan) : désigne l'est sur les compoix du Lauragais.

Avers (avèrs) : Nord ; terrain exposé au Nord : aversenc.

Ayral (airal) : aire, espace vacant, terrain autour de la maison.

Balme (balma), bauma : grotte, caverne.

Barry (barri) : faubourg.

Barthe (barta) : buisson, hallier ; terrain couvert de broussailles.

Bésal (besal) : rigole, fossé.

Bientenant forain : propriétaire foncier n'habitant pas dans la communauté.

Borde (borda), **Borie** (boria) : ferme, métairie.

Bosc (bòsc) : bois. **Bousquet** (bosquillon) : bosquet.

Boulbène (bolbena) : terre argilo-sablonneuse.

Bourgnou (bornhon) : ruche.

Bouscaras (boscarasse) : bois touffu.

Bousigue (bosiga) : friche

Bouyssel (boissèl) : boisseau. Mesure de surface. A Toulouse elle vaut 1/6 de pugnère.

Bouyssou (boisson) : buisson.

Bouyssounade (boissonade) : hallier, haie vive.

Branda : haie.

Brevette, livre de carg et descarg, muancier : livre sur lequel figurent les mutations.

Bruelh, bruolh, breuil (bruèlh) : bouquets d'arbres, jeunes taillis clos d'une haie.

Brugue (bruga), brugàs : champ de bruyères.

Cambou (cambon) : champ fertile au bord d'une rivière.

Cami (camin) : chemin, route.

Caminade (caminada) : presbytère dans le Tarn.

Camp : champ. Terre labourable.

Canabal : chènevière - lieu semé de chanvre.

Carriera : rue, chemin.

Cartonnade : le quart de la sétérée (mesure agraire).

Casadura : ensemble des constructions d'une ferme.

Casal, cazal, casau : maison rustique mais aussi enclos autour de la maison.

Casalatge : hameau.

Castagnal (castanhal) : châtaigneraie.

Cers : l'ouest dans le Lauragais.

Cesterade : mesure agraire équivalant à un arpent.

Claus : clos, enclos.

Clop (clòp) : creux.

Clot (clòt) : dépression.

Colombier (colombièr) : pigeonnier.

Compoix, compois, compoids, livre d'estime : cadastre des biens-fonds d'une communauté, sous l'Ancien Régime, assujettis au paiement de la taille.

Cort : cour, enclos.

Cortal : bercail, bergerie.

Couderc (codèrc) : courtil, espace herbeux autour d'une ferme.

Costal : coteau.

Cros (cròs) : creux, ravin, petit vallon.

Dabàn : Levant en Gascogne. (*davans*)

Darrè : Le couchant en Gascogne. (*darrèr*)

Devesa : pâturage interdit.

Doat, douat, toat : conduit pour l'écoulement des eaux, aqueduc.

Erm, herm (èrm) : friche, lande.

Escoussière, escoursière (escorsièras) : rue qui longe les remparts.

Falgade (terre falgade) : terre sur laquelle on a coupé les fougères.

Fargue (farga) : forge.

Fenial (fenièr) : fenil.

Fount, hount, font (font) : fontaine.

Fournial (fornial) : fournil.

Gamassada : taillis.

Gardiage : banlieue.

Gazagne (gazanha) : terre en culture.

Gleyze (glèisa) : église.

Gourgo (gorga) : mare.

Gouty (goti) : combe, dépression humide.

Gravasse (gravasson) : banc de gravier.

Grèze (grèsa) : terrain graveleux.

Iversenc : champ exposé au Nord (avers).

Journal : unité de mesure valant 1/4 d'arpent.

Levada : pré bien exposé, hâtif.

Maillol (malhòl) : jeune vigne.

Masage : hameau.

Mesure : huitième partie de la sétérée ou arpent, dans l'Albigeois.

Mietjorn : Midi, le Sud.

Moly (molin) : moulin.

Moulon (molon) : pâté de maisons.

Muancier : livre sur lequel figurent les mutations.

Nauze (nausa) : fossé recueillant les eaux usées, fossé mère en Lauragais.

Nichil : non valeur.

Ort, hort : jardin potager. (*òrt*)

Oustal, houstal (ostal) : maison, demeure.

Padouenc (padoenc) : pacage.

Paguère : coteau exposé au nord, en Gascogne.

Parsan : quartier.

Pastenc : pâturage.

Pathus (patus) : pâturage.

Payssière (paissiera) : barrage sur un ruisseau, digue, chaussée d'un moulin.

Pech, puech, puy, pog, pioch, puig, puch, pouge, etc... : endroit élevé.

Perjat, perjament : arpentement.

Pesquié (pesquièr) : mare.

Planque, palanque : passerelle. (*Planca, palanca*)

Plo, pla : espace plat, entouré de pentes. (*plan*)

Poutz (potz) : puits.

Pugnère : mesure agraire valant 1/4 d'arpent.

Ramier (ramièr) : île au milieu de la Garonne, boisée.

Rassisse (racisa) : friche, terre inculte.

Riou, rieu (riu) : ruisseau.

Roumegas (romegàs) : hallier de ronces.

Serre (sèrra) : bord de plateau, de coteau.

Soleilla (soleilha) : terrain exposé au soleil. (Soulan)

Suc, tuc, truc : sommet de montagne.

Tailladis (talhadís) : taillis.

Téron : fontaine, source.

Terrefort : terre argilo-calcaire.

Teularié (teularia) : tuilerie.

Tinal : cave, cellier.

Travers (travèrs) : terrain en forte pente (Ségala tarnais).

Usclade (usclada) : terre brûlée, défrichée par écobuage.

Valat : fossé.

Vigna (vinha) : vigne.

Yeis, ieis (ièis) : chemin qui dessert les champs.

Gilbert FLOUTARD

* A PROPOS DE LA STATUE DE JEAN JAURES, INAUGUREE LE 24 MARS 1929, AU SQUARE DU CAPITOLE, A TOULOUSE

Les Toulousains, ainsi que les visiteurs qui passent devant le square Charles de GAULLE (pour ceux de ma génération : le Jardin du Capitole), voient, en ce moment, le chantier du métro toulousain.

A cet endroit, du côté de la rue Alsace-Lorraine, était érigée, avant 1942, la statue de Jean Jaurès, placée sur un socle de granit sur lequel étaient gravés ces mots : "A Jean Jaurès, apôtre de la Paix, la ville de Toulouse".

C'est au cours d'une délibération du Conseil municipal de la ville de Toulouse, en date du 9 décembre 1927 qu'avait été prise la décision d'élever un monument à la gloire de Jean Jaurès. En parcourant la délibération, on apprend que le monument sera exécuté par Messieurs Henry Parayre et Georges Vivent, Professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse. La statue en marbre de Carrare mesurera 2,20 m. de hauteur et sera posée sur un socle de granit comportant trois bas-reliefs en bronze. Le prix du monument terminé et mis en place s'élèvera à la somme de 65 000 F.

Dans le contrat passé, le 17 décembre 1927, entre les deux sculpteurs et la Mairie de Toulouse il est bien précisé que la statue sera en **marbre de Carrare** et que sa hauteur sera de 2,20 m. Au bas du contrat figurent les signatures de Parayre et de Vivent d'une part et d'autre part de Vigneau représentant le Maire de Toulouse et de Fagedet représentant le Préfet de la Haute-Garonne.

La statue fut inaugurée le 24 mars 1929 au cours d'une grandiose cérémonie à laquelle assistaient de très nombreuses personnalités. Les discours se succédèrent, tous, à la gloire du grand tribun. Dans son discours d'ouverture, le Maire de Toulouse, Etienne Billières rendit hommage au talent des deux sculpteurs en déclarant que "*le bronze traduisait bien la noble effigie du grand tribun*". Vinrent ensuite les discours de Séverac, de Vincent Auriol, d'Albert Bedouce et de Léon Blum.

Le Journal, "La Dépêche" relate avec un luxe de détails la cérémonie. Dans le compte rendu, on peut lire notamment : "*Devant la statue en bronze du Grand Tribun...*".

Ainsi la statue de Jean Jaurès ne fut finalement pas exécutée en marbre de Carrare mais en bronze. Pour quelle raison ? Nous l'ignorons. Faute de pouvoir répondre à cette question, nous sommes, en tout cas, en mesure de fournir des renseignements précis sur le "fondeur d'art" qui réalisa la statue en bronze de Jean Jaurès, en 1929. En effet, par une coïncidence heureuse, M. Pierre Roques, "fondeur d'art", descendant d'une famille qui perpétue ce travail d'artiste, est un ami. Il nous a certifié que c'est son propre père, Louis Roques, à cette époque là, installé 20, rue Marancin dans le quartier Guilleméry, qui a fondu la statue de Jean Jaurès (1). M. Pierre Roques se souvient très bien de la maquette en plâtre et du travail de fonderie qu'exécuta son père pour réaliser la statue du grand tribun (2).

Qu'est devenue la statue de Jean Jaurès ?

Pendant la dernière guerre, sous le gouvernement de Vichy, il fut décidé d'enlever, pour les fondre, toutes les statues en bronze de la ville de Toulouse. Et c'est ainsi que disparut du square du Capitole la statue du grand tribun, en même temps que toutes les statues en bronze de la ville de Toulouse (3).

Charles GASPARD

Notes

(1) De l'atelier de Louis Roques sont sortis également : le poilu du Monument aux Morts de Gaillac et le squelette en bronze qui ornait jadis le tombeau de la famille Ducis à Terre Cabade (volé de nos jours).

(2) Louis Roques fut chargé en 1946 de restaurer les bronzes du socle supportant le buste de Jaurès, mis en place, square du Capitole, à l'époque où Jean Badiou était maire de Toulouse.

(3) Voici la liste des statues en bronze enlevées en 1942 avec l'indication de leur poids :

- L'Enfant à la tortue : 120 kg
- Monument à la gloire de Toulouse : 3591 kg
- Statue d'Armand Sylvestre : 235 kg
- Berger et panthère : 219 kg
- Statue de Jean Jaurès : 600 kg
- Moïse brisant les fers : 315 kg
- Statue de Cujas : 1180 kg
- Faune dansant avec un chevreau : 145 kg
- Le Conteur arabe : 191 kg
- Mercure inventant le caducée : 251 kg
- Buste d'Auguste FOURES, journaliste,
rédacteur en chef du "Petit Toulousain",
poète occitan (1848-1891) : 54 kg

DINER-DEBAT

Dîner-débat organisé le **mardi 19 mars**, dans les salons du restaurant
"Le Pays de Cocagne" 9, rue Lejeune à TOULOUSE.

Placé sous la présidence de M. Pierre GERARD
qui animera le débat avec M. Jacques AILLERES, Professeur de linguistique romane
et de dialectologie occitane à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Sujet abordé :

"La langue d'oc : hier, aujourd'hui, demain".

19 heures :

Accueil - Apéritif.

19 heures 30 précises :

Interventions de MM. Pierre GERARD et Jacques AILLERES.

20 heures 30 :

Début du repas au cours duquel vous pourrez poser par écrit vos questions
auxquelles les conférenciers essaieront de répondre.
Nous souhaitons qu'un large dialogue puisse s'instaurer au cours du débat.

Inscrivez-vous sans tarder.

Venez nombreux, avec vos amis.

Même s'ils n'appartiennent pas à notre association, ils seront toujours les bienvenus.

Menu proposé

Kir (apéritif)

Avocat tiède aux fruits de mer

Entrecôte, sauce Roquefort

Dessert au choix :

Croustade, ou lasagne au chocolat, ou pâtisserie,

ou sorbet, ou crème au fer

Vin compris

Bulletin d'inscription

à découper et à retourner à Mme Monique CAU 69, avenue Victor Ségoffin 31400 TOULOUSE,
accompagné du chèque libellé à l'ordre de l'Association des Amis des Archives

NOM - Prénom
Adresse

Nombre de personnes assistant au dîner-débat :

Ci-joint le chèque de 115 F x = F

établi à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
(indiquer au dos du chèque : dîner-débat du 19 mars).

Dernier délai d'inscription : Vendredi 15 mars